



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Catalogue formation des bénévoles 2023

UNAFAM - Union nationale de familles et amis de personnes malades et /ou handicapées psychiques
RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

www.unafam.org

INTRODUCTION

Savoir accueillir, informer, orienter et former les proches de personnes vivant avec des troubles psychiques cela ne s'improvise pas. **Transférer les connaissances, et accompagner la montée en compétences de ses bénévoles** est une des priorités de l'Unafam. Le contenu de nos formations est centré sur ces missions **pour un meilleur accompagnement des aidants touchés par la maladie psychique d'un proche.**



Au cours d'un entretien préalable, il incombe au délégué départemental de s'assurer que le candidat bénévole :

- ▶ Est adhérent à l'UNAFAM.
- ▶ S'engage à suivre la totalité de la formation.
- ▶ Est informé du contenu de la formation ainsi que de ses objectifs et que cela correspond bien à ses attentes.
- ▶ Respecte les pré-requis de la formation à laquelle il s'inscrit.
- ▶ A déjà une expérience minimale de l'engagement qu'il va prendre et connaît un tant soit peu les activités de sa délégation.

Il est nécessaire de suivre la formation initiale des pairs aidants famille avant de participer aux autres formations proposées aux bénévoles. Ce pré-requis sera vérifié par le siège avant toute inscription définitive.

Afin de faciliter l'échange de pratiques dans les formations, nous privilégions la participation de personnes venant de plusieurs délégations.

Ce catalogue comporte une seconde partie consacrée à la formation des animateurs des formations pour les aidants.

Des sessions de formation sont proposées à Paris selon un calendrier communiqué par le service formation (en préparation pour 2023). Elles sont destinées aux bénévoles et aux professionnels qui animeront les formations pour les aidants mises en œuvre par leur délégation.

Formation initiale des pairs aidants famille

OBJECTIF GENERAL :

Devenir un bénévole actif au service des proches aidants pour pouvoir passer de l'expertise individuelle à l'expertise collective, et rendre opérationnel son engagement.

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- ▶ Devenir pair aidant famille : connaître pour partager
- ▶ Définir maladie mentale et handicap psychique
- ▶ Se repérer dans l'organisation des structures médicales et sociales
- ▶ Devenir pair aidant famille : s'informer pour orienter
- ▶ De proche aidant à pair aidant famille

CONTENU :

- ▶ Identifier la diversité des situations personnelles des bénévoles au sein de l'UNAFAM
- ▶ Reconnaître, pour pouvoir les partager, les valeurs et les missions sociales de l'UNAFAM
- ▶ Se repérer dans l'organisation du système de santé, du champ médico-social et social
- ▶ Identifier les structures et les dispositifs des champs sanitaires, médico-social et social
- ▶ Définir la protection sociale et identifier son organisation
- ▶ Distinguer les lois qui régissent les droits des malades et des personnes hospitalisées
- ▶ Construire une réponse adaptée à la situation de la personne dans le but de promouvoir l'autonomie du malade
- ▶ Identifier le rôle de proche aidant
- ▶ Identifier les diverses missions et activités qu'un bénévole peut assurer au sein de l'UNAFAM
- ▶ Formuler votre engagement au sein de votre délégation

PUBLIC :

Les adhérents de l'Unafam qui commencent et/ou souhaitent s'impliquer dans leur délégation au service d'autres aidants. Les bénévoles seront orientés vers cette formation par les délégués départementaux qui devront s'assurer que **ces personnes sont à jour de leur cotisation et connaissent les activités de leur délégation. Cette condition est essentielle aux échanges d'expérience entre participants lors de la formation.**

DURÉE :

e-learning (5 séquences d'environ 20 minutes chacune) + 1 module sur les maladies et le handicap psychique + 2 jours en présentiel.

MODALITÉS :

Cette formation est dispensée en 2 temps :

- 1^{ère} partie : e-learning à suivre sur la plateforme de formation à distance de l'Unafam : www.formaidants.fr
- 2^{ème} partie : en présentiel.



Le siège national de l'Unafam organise la partie présentielle de cette formation généralement à Paris (cf calendrier annuel des formations des bénévoles).

Les délégations départementales inscrivent les bénévoles souhaitant y participer. Une fiche d'inscription spécifique est disponible dans l'extranet ou auprès de Lucie Adenot : lucie.adenot@unafam.org



La formation initiale des pairs aidants famille est obligatoire pour participer aux autres formations destinées aux bénévoles de l'Unafam.

OBJECTIF GENERAL :

Mobiliser ses compétences en matière d'accueil des proches aidants, pour créer un lien permettant de les soutenir et de les accompagner.

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- ▶ Le contexte de la mission d'accueil
- ▶ Les maladies et le handicap psychique
- ▶ Acquérir et développer les compétences nécessaires à l'accueil de pair à pair
- ▶ La méthodologie de l'accueil : Avant – pendant - après

CONTENU :

- ▶ Prendre conscience de l'importance de la mission d'accueil
- ▶ Identifier le contexte de la mission d'accueil au sein de l'Unafam
- ▶ Identifier les enjeux de la préparation de l'accueil
- ▶ Acquérir et développer les compétences nécessaires pour réussir un entretien d'accueil
- ▶ Identifier comment clôturer l'accueil

Des mises en situation seront proposées lors de la partie en présentiel

PUBLIC :

Pour les bénévoles souhaitant s'investir dans l'accueil de pair à pair et ceux désirant se perfectionner et élargir leur pratique de l'accueil

 **Pré-requis : avoir suivi la formation initiale des pairs aidants famille et avoir assisté à quelques accueils en binôme**

Il incombe au délégué départemental d'orienter ces bénévoles vers la formation « Accueil » et de s'assurer que les bénévoles auront déjà suivi la formation initiale.

DURÉE :

e-learning (4 séquences d'environ 15 minutes chacune) + 1 module sur les maladies et le handicap psychique + 2 jours et demi en présentiel.

MODALITÉS :

Cette formation est dispensée en 2 temps :

- **1^{ère} partie : e-learning à suivre sur la plateforme de formation à distance de l'Unafam : www.formaidants.fr**
- **2nde partie : en présentiel.**



Le siège national de l'UNAFAM organise la partie présentielle de cette formation généralement à Paris (cf calendrier annuel des formations des bénévoles).

Les délégations départementales inscrivent les bénévoles souhaitant y participer. Une fiche d'inscription spécifique est disponible dans l'extranet ou auprès de Lucie Adenot : lucie.adenot@unafam.org

Formation Représentation des usagers dans les établissements et services psychiatriques

OBJECTIF GENERAL :

Acquisition des éléments essentiels pour représenter les usagers et défendre leurs droits, dans le respect des dispositions légales, réglementaires et institutionnelles.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- ▶ Connaître les missions de la CDU et le rôle du RU
- ▶ Connaître l'organisation de la psychiatrie et ses modalités spécifiques de prise en charge
- ▶ Connaître les droits des patients en lien avec leur prise en charge en psychiatrie
- ▶ Connaître le rôle du RU dans la certification d'établissement

CONTENU :

- ▶ Historique de la psychiatrie
- ▶ CDU : ses missions, le rôle du représentant des usagers
- ▶ Organisation des soins psychiatriques (psychiatrie publique, psychiatrie libérale, pédopsychiatrie)
- ▶ Modalités de soin en psychiatrie (soins libres, soins sans consentement)
- ▶ Droits des usagers soignés en psychiatrie
- ▶ Certification

PUBLIC :

Bénévoles Représentants des Usagers en CDU ou qui vont répondre aux appels à candidatures des ARS.

Cette formation complète la formation de base obligatoire, prévue par l'arrêté du 17 mars 2016, précisant le fonctionnement et les missions d'une CDU, le rôle du Représentant des Usagers dans cette instance.

Il est recommandé de suivre la formation de base obligatoire « RU en avant ! », si possible avant la formation dispensée par l'Unafam.

DURÉE :

Module en e-learning (commun avec la formation CDSP, environ 2 heures) + 1 jour et demi en présentiel

MODALITÉS :

Cette formation est dispensée en 2 temps :

- 1^{ère} partie : e-learning indispensable pour suivre la formation en présentiel, à suivre sur la plateforme de formation à distance de l'Unafam www.formaidants.fr
- 2nde partie : en présentiel



Le siège national de l'UNAFAM organise des sessions à Paris. Une fiche d'inscription spécifique est disponible dans l'extranet ou auprès de Lucie Adenot : lucie.adenot@unafam.org

Des formations peuvent être organisées en délégation, à leur demande, et en fonction des disponibilités des animateurs (financement sur des fonds locaux).



Cette formation est accessible après avoir participé à la formation initiale des pairs aidants famille.

Formation Représentation des usagers au sein des Commissions Départementales des Soins Psychiatriques (CDSP)

OBJECTIF GENERAL :

Approfondir la spécificité de la représentation en Commission Départementale Des Soins Psychiatriques (CDSP), notamment l'aspect législatif des soins psychiatriques sans consentement. La finalité de cette action est de donner aux bénévoles UNAFAM nommés dans cette instance les atouts pour une participation efficace en CDSP.

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- ▶ Développer les connaissances dans le domaine législatif et la pratique institutionnelle ;
- ▶ Connaître le fonctionnement et les champs d'action des CDSP ;
- ▶ Identifier le rôle du représentant en CDSP ;
- ▶ Appréhender les enjeux de la représentation des usagers en CDSP.

CONTENU :

- ▶ Le rôle des représentants de l'Unafam dans les CDSP.
- ▶ La législation actuelle relative aux soins psychiatriques sans consentement ;
- ▶ Le fonctionnement des CDSP
- ▶ La défense de la dignité des personnes en soins sans consentement
- ▶ La pratique isolement/contention dans le respect des lois

PUBLIC :

Bénévoles récemment nommés ou qui vont être nommés en CDSP

DURÉE :

Module e-learning (commun avec la formation "RU en CDU de services psychiatriques", environ 2 heures) + 1 jour et demi en présentiel.

MODALITÉS :

Cette formation est dispensée en 2 temps :

- 1^{ère} partie : e-learning indispensable pour suivre la formation en présentiel, à suivre sur la plateforme de formation à distance de l'Unafam www.formaidants.fr
- 2nde partie : en présentiel



Le siège national de l'UNAFAM organise cette formation à Paris et les délégations départementales inscrivent les bénévoles souhaitant y participer. Une fiche d'inscription spécifique est disponible dans l'extranet ou auprès de Lucie Adenot : lucie.adenot@unafam.org



Cette formation est accessible après avoir participé à la formation initiale des pairs aidants famille.

OBJECTIFS GENERAUX :

Connaître le fonctionnement de la MDPH (secteurs adultes et enfants) pour faciliter et améliorer l'accès à leurs droits des personnes handicapées psychiques.

Apporter aux bénévoles des connaissances et des outils qui leur permettront d'informer les familles et d'assumer pleinement leur rôle au sein des commissions MDPH.

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- ▶ Connaître le champ d'action et le fonctionnement de la MDPH ;
- ▶ Identifier le rôle du représentant des personnes handicapées au sein des CDAPH et des Comex
- ▶ Connaître les textes réglementaires qui régissent la MDPH;
- ▶ Informer les usagers et leurs familles de leurs droits ;

CONTENU :

- ▶ La loi du 11 février 2005 : définitions du handicap, du droit à compensation, de l'évaluation et de l'éligibilité.
- ▶ Les missions et le fonctionnement des MDPH.
- ▶ Le remplissage du dossier de demande MDPH d'une personne handicapée psychique.
- ▶ Les différentes demandes d'une personne adulte handicapée psychique à la MDPH.
- ▶ Etude des outils d'évaluation et d'éligibilité (GEVA, guide-barème etc...) ainsi que des textes réglementaires relatifs au handicap
- ▶ Les prestations accordées par la CDAPH (allocations, PCH, scolarité, travail et insertion professionnelle).
- ▶ Les recours

PUBLIC :

Bénévoles déjà engagés pour représenter l'Unafam comme association de personnes handicapées et de leurs familles, dans les commissions au sein des MDPH (COMEX et CDAPH). Bénévoles qui se préparent à cet engagement. Egalement destiné aux accueillants « référents MDPH » au sein des délégations.

DURÉE :

2 jours

MODALITÉS :

Le siège national de l'UNAFAM organise des sessions à Paris Une fiche d'inscription spécifique est disponible dans l'extranet ou auprès de Lucie Adenot : lucie.adenot@unafam.org



Cette formation est accessible après avoir participé à la formation initiale des pairs aidants famille.



Des formations peuvent également être organisées en délégation, à leur demande (financement sur des fonds locaux) et en fonction des disponibilités de Roselyne Touroude, bénévole, vice-présidente et référente MDPH : rose.touroude@orange.fr

Formation « La Prestation de Compensation du Handicap (PCH) : mode d'emploi »

OBJECTIFS GENERAUX :

Apporter aux bénévoles la connaissance des textes règlementaires et les outils qui permettront de mieux informer les familles, les usagers, les partenaires, et de bien remplir leur rôle au sein des commissions de la MDPH, Afin d'améliorer l'accès à la prestation de compensation du handicap, notamment à l'élément « aides humaines », pour les personnes handicapées psychiques.

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- ▶ Connaître la prestation de compensation du handicap
- ▶ Connaître les textes règlementaires qui l'encadrent
- ▶ Savoir comment remplir le dossier de demande et anticiper un éventuel recours en cas de rejet de la demande
- ▶ Informer les familles, les usagers, les partenaires
- ▶ Etre mieux armé pour défendre les dossiers à la MDPH
- ▶ Connaître l'utilité de la PCH pour les personnes handicapées psychiques et les familles

CONTENU :

- ▶ **La législation actuelle concernant la PCH**
 - Qu'est-ce que la PCH ?
 - Qu'est-ce que l'élément 1: aides humaines
 - Les conditions d'accès à la PCH : l'éligibilité à la PCH et à l'élément 1 aides humaines
- ▶ **Comment bien remplir le dossier de demande pour obtenir la PCH aides humaines :**
Guide d'aide pour construire le dossier de demande à la MDPH
- ▶ **Suivre le cheminement du dossier de demande**
De la demande à la décision de la CDAPH : qui fait quoi
- ▶ **Anticiper la suite du dossier :**
Préparer la visite d'évaluation
Se préparer à faire un recours en cas de rejet de la demande
- ▶ **PCH et SAAD (services d'aide et d'accompagnement à domicile)**
Les missions des SAAD et l'utilité de leur intervention auprès de personnes handicapées psychiques.

PUBLIC :

Les bénévoles UNAFAM, notamment représentants des usagers à la MDPH (titulaires et suppléants), accueillants (aide aux demandes MDPH), les délégués départementaux Unafam.

Les partenaires (travailleurs sociaux, professionnels du sanitaire, du social et du médico-social) sont également les bienvenus

DURÉE :

1 journée

MODALITÉS :

Cette formation est organisée en région à la demande des délégations (financement sur des fonds locaux) et en fonction des disponibilités de Roselyne Touroude, bénévole, vice-présidente et référente MDPH :



rose.touroude@orange.fr

Formation à la Responsabilité

OBJECTIFS GENERAUX :

Aider les bénévoles en responsabilité et leur donner confiance dans la capacité à mener à bien leur mission. Approfondir et maîtriser la dimension institutionnelle, politique et organisationnelle de l'Unafam. Situer sa délégation et sa responsabilité au sein d'une collectivité nationale qui partage les mêmes objectifs, les mêmes valeurs et dont la cohésion et l'organisation renforce l'unité et la reconnaissance.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- ▶ Avoir une vision claire de ce qu'est l'Unafam et partager des éléments de langage communs
- ▶ Prendre la mesure de son engagement et de ses responsabilités de bénévole
- ▶ Connaître les principes de gouvernance, de fonctionnement et d'organisation de l'Unafam à l'échelon national et au niveau des délégations, régionales et départementales
- ▶ Identifier et utiliser les ressources et les moyens mis à disposition pour accomplir sa mission
- ▶ Connaître l'histoire, le contexte local d'une délégation et savoir développer un réseau
- ▶ Savoir animer une équipe de bénévoles
- ▶ Savoir définir les objectifs et les priorités d'une délégation et savoir les mettre en œuvre
- ▶ Connaître les principes et les outils pour savoir communiquer au sein de l'Unafam et à l'extérieur de l'Unafam

CONTENU :

Le stage se déroulera en trois étapes, alternant parties théoriques et mises en situation :

- ▶ **Une première partie (2 jours)** composée de 8 séquences qui traiteront des questions : de l'engagement et la responsabilité associative au sein de l'Unafam, d'organisation interne et de ressources, de l'environnement sanitaire, social et politique local, de l'animation d'une équipe et des missions de l'Unafam au sein d'une délégation
- ▶ **En intersession**, un travail personnel à conduire avec son équipe de terrain pour élaborer un plan de travail départemental (feuille de route)
- ▶ **Une seconde partie (2 jours)** composée de 6 séquences qui traiteront des questions : de la feuille de route des délégations et de la spécificité de sa délégation, de la gouvernance et de l'organisation d'une délégation, du parcours au sein de l'Unafam, de la CVA et de l'équipe régionale, de la formation de l'Unafam, de la communication.

PUBLIC CONCERNÉ :

- ▶ Les bénévoles désireux et pressentis pour exercer la responsabilité de délégué départemental ou régional
- ▶ Les délégués départementaux ou régionaux qui n'auraient pas encore participé à la formation à la responsabilité
- ▶ Les bénévoles assurant la transition dans l'attente de la nomination du prochain délégué départemental
- ▶ Les administrateurs, délégués régionaux et référents qui ne sont pas passés par une expérience de terrain au sein d'une délégation départementale
- ▶ Sur proposition du délégué régional, les bénévoles assurant des responsabilités de niveau régional, sous réserve de l'avis de la Commission formation.

DURÉE :

1^{ère} partie : 2 journées consécutives : 1er jour : 9h - 18h30 / 2^{ème} jour : 8h30 - 17h (fin de la 1^{ère} partie)
2^{nde} partie : 2 journées consécutives : 1er jour : 9h - 18h / 2^{ème} jour : 8h30 - 17h (fin de la 2^{nde} partie)

MODALITÉS :

Le siège national de l'UNAFAM organise cette formation à Paris. Les délégués inscrivent les bénévoles concernés. Une fiche d'inscription est disponible dans l'extranet ou auprès de Lucie Adenot : lucie.adenot@unafam.org



Cette formation est accessible après avoir participé à la formation initiale des pairs aidants famille.

Animation des questions d'emploi dans les délégations

OBJECTIFS GENERAUX :

Aider les familles dans les délégations, à propos des problématiques d'insertion professionnelle et de maintien dans l'emploi de leur proche en situation de handicap psychique.

Avoir des correspondants locaux sur ce thème, en lien avec le groupe technique emploi de l'Unafam.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- ▶ Connaître le rôle et les missions des nombreuses entités intervenant dans le domaine de l'emploi;
- ▶ Evaluer les ressources locales en termes d'emploi (travail en milieu protégé et en milieu ordinaire);
- ▶ Orienter les familles vers les professionnels adéquats ;
- ▶ Informer les familles sur les questions d'emploi des personnes handicapées psychiques ;
- ▶ Développer un échange entre le siège de l'Unafam et les délégations sur la problématique de l'emploi.

CONTENU :

- ▶ Exposé du contexte général relatif au handicap psychique – La multiplicité des acteurs et les actions de l'UNAFAM
- ▶ L'obligation d'emploi et le rôle de l'AGEFIPH et du FIPHFP
- ▶ Présentation du fonctionnement de la MDPH dans le rapport à l'activité professionnelle : le dossier MDPH, AAH-RQTH-RSDAE
- ▶ Les orientations MDPH : formation, milieu protégé, milieu ordinaire
- ▶ Parcours d'insertion avec ou sans orientation MDPH
- ▶ Etude et présentation de cas et discussions
- ▶ Préparation de l'inventaire des dispositifs locaux dans les délégations

PUBLIC :

Bénévoles sensibilisés aux problématiques de l'emploi, désirant animer ces questions dans leur délégation et si possible créer un groupe «emploi-activités» dans celle-ci.

DUREE :

1 jour

MODALITÉS :

Le siège national de l'UNAFAM organise cette formation à Paris et les délégations départementales inscrivent les bénévoles souhaitant y participer. Une fiche d'inscription spécifique est disponible dans l'extranet ou auprès de Lucie Adenot : lucie.adenot@unafam.org



Cette formation est accessible après avoir participé à la formation initiale des pairs aidants famille.

Formation de référent parcours pénal

OBJECTIFS GENERAUX :

- ▶ Aider directement et indirectement les familles dont un proche malade psychique est confronté à la justice, en collaboration avec les bénévoles chargés de l'accueil dans la délégation, afin qu'ils répondent au mieux aux demandes spécifiques de soutien des familles concernées par ces situations : recherche d'informations sur les procédures, d'avocat, de soutien moral...
- ▶ Pour fournir ces réponses, les référents sont invités à établir des partenariats locaux avec les acteurs du monde judiciaire sur la question de la prise en charge et de la réinsertion des personnes incarcérées et présentant des troubles psychiques, une bonne partie étant la déclinaison de partenariats déjà conclus au niveau national (associations d'avocats, de magistrats, d'accueil bénévole des familles à l'entrée des établissements pénitentiaires, directions régionales de l'administration pénitentiaire, etc.).
- ▶ Favoriser un accompagnement adapté des personnes ayant affaire à la justice pénale, en suscitant la sensibilisation des professionnels concernés.
- ▶ Constituer un réseau de bénévoles « référents parcours pénal » actif et solidaire bénéficiant du soutien du groupe technique parcours pénal constitué au niveau national

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- ▶ Comprendre les missions du « référent parcours pénal »
- ▶ Être capable d'expliquer les spécificités des troubles psychiques quant à l'impact sur le comportement des malades face aux autorités
- ▶ Savoir sensibiliser les professionnels de la justice, en contact avec des personnes vivant avec des troubles psychiques
- ▶ Repérer les points de vigilance relatifs à la procédure pénale pour favoriser les peines alternatives à l'incarcération
- ▶ Connaître l'environnement carcéral, son fonctionnement et les problèmes posés par la maladie psychique
- ▶ Aider les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation à identifier les structures permettant la réinsertion
- ▶ Savoir accueillir les proches de malades psychiques confrontés à une procédure pénale et leur fournir des réponses appropriées
- ▶ Savoir construire un réseau local de partenaires institutionnels

CONTENU :

- ▶ A partir de témoignages, identifier les spécificités de l'accueil des familles confrontées à une procédure judiciaire concernant leur proche
- ▶ Présentation des rôles du Référent Parcours Pénal
- ▶ Comment organiser des soutiens spécifiques aux familles : en complément des accueils classiques, en développant un réseau de conseils juridiques, en s'appuyant sur les bénévoles de l'UFRAMA
- ▶ Les partenaires institutionnels locaux aidant à maintenir le lien familial, de la garde à vue à la détention
- ▶ Les conventions avec la Direction de l'Administration Pénitentiaire et ses directions régionales
- ▶ Les formations des personnels dans les centres pénitentiaires
- ▶ La collaboration avec les Barreaux et associations d'avocats (argumentaire pour favoriser les peines alternatives à l'incarcération)
- ▶ La collaboration avec les magistrats
- ▶ Réagir face aux violations des droits des malades en garde à vue ou détention
- ▶ Contribuer à faire du réseau des RPP un lieu d'échanges et de solidarités

PUBLIC CONCERNÉ :

Bénévoles UNAFAM souhaitant exercer les missions de « référent parcours pénal » et désignés par leur délégation pour exercer cette mission.

DURÉE :

2 jours (début à 9h30 le premier jour)

MODALITÉS :

Le siège national de l'UNAFAM organise cette formation à Paris. Les délégués inscrivent les bénévoles concernés. Une fiche d'inscription est disponible dans l'extranet ou auprès de Lucie Adenot : lucie.adenot@unafam.org

 Cette formation est accessible après avoir participé à la formation initiale des pairs aidants famille.

Formation des animateurs des formations pour les aidants

Formation des animateurs des journées d'information :

- ▶ **les troubles psychiques**
- ▶ **les troubles du comportement de l'enfant et de l'adolescent**
- ▶ **la dépression sévère et résistante**
- ▶ **Mieux accompagner un proche souffrant de schizophrénie**
- ▶ **Adapter sa communication avec un proche souffrant de troubles bipolaires**

OBJECTIF GENERAL :

Mieux appréhender le contenu et l'organisation de la journée d'information thématique afin d'animer les sessions organisées en délégation.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- ▶ Maîtriser les objectifs et le contenu de la journée : déroulement, pédagogie.
- ▶ Connaître les modalités pratiques d'organisation de la journée.

CONTENU :

- ▶ Présentation de la journée et des supports : déroulement, co-animation, interactivité avec le groupe, diaporamas, documents participants.
- ▶ Organisation par la délégation Unafam : communication, coordination, financement de la journée et procédure de prise en charge mise en place par le siège de l'Unafam.

PUBLIC :

Bénévoles et professionnels débutant l'animation d'une de ces journées d'information dans les délégations Unafam pour un public de proches aidants de personnes vivant avec des troubles psychiques.

DURÉE :

1 journée par thématique

MODALITÉS :

Calendrier fixé par le siège et communiqué aux délégations en début d'année

Inscriptions par mail (pas de fiche spécifique) auprès de Sophie Dacbert, directrice formation :

sophie.dacbert@unafam.org

Formation des animateurs d'ateliers d'entraide Prospect - stage pédagogique -

OBJECTIF GENERAL :

Apprendre à animer un Atelier d'entraide Prospect.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- ▶ Comprendre la philosophie de Prospect (le groupe est porteur d'un savoir que l'animateur mobilise)
- ▶ S'approprier le contenu du « précis pédagogique Unafam » et du diaporama support
- ▶ Comprendre la construction et la cohérence interne en suivant le fil rouge
- ▶ Savoir faire les transitions entre les modules pour que l'animation soit logique et fluide
- ▶ Comprendre les enjeux spécifiques de chaque module
- ▶ Savoir faire une synthèse à la fin de chaque activité pour valoriser le travail du groupe
- ▶ S'approprier le rôle d'animateur en mettant en œuvre une pédagogie interactive
- ▶ Etre conscient que Prospect est un outil d'*empowerment* qui permet de restaurer l'estime de soi

CONTENU :

- ▶ Travail à partir des souvenirs de l'Atelier auquel chaque stagiaire a participé à son profit
- ▶ Recherche de la construction interne et de l'articulation des modules entre eux
- ▶ Co-construction du rôle de l'animateur Prospect et de la pédagogie à employer
- ▶ Appropriation du précis pédagogique qui présente chaque module structuré de la même façon
- ▶ Entraînement en binômes à l'animation des points les plus sensibles et à des techniques pédagogiques type brainstorming, face au groupe de stagiaires
- ▶ Commentaires et analyses pédagogiques et psychologiques des mises en situation
- ▶ Distribution des documents nécessaires à l'animation des ateliers, à leur organisation au niveau territorial

PUBLIC :



Le candidat, bénévole dans sa délégation, a participé à un atelier d'entraide Prospect pour lui-même et suivi la formation initiale des pairs aidants famille et la formation Accueil.

Sa candidature est portée par les animateurs de cet atelier et par le délégué départemental qui le proposent comme futur « **Animateur Prospect** » à l'équipe de pilotage Prospect (Annick Fesneau et Marie-Hélène Violette, référentes nationales Prospect et Sophie Dacbert, directrice formation)

DURÉE :

2 jours et demi

MODALITÉS :

Inscription auprès de Sophie Dacbert, directrice formation : sophie.dacbert@unafam.org

L'équipe de pilotage Prospect s'assure de la recevabilité de la candidature du candidat. Un entretien individuel est organisé par les référentes nationales avec chaque candidat afin d'échanger sur ses motivations et aptitudes.

Formation continue des animateurs d'ateliers d'entraide Prospect

OBJECTIFS GENERAUX :

- ▶ Favoriser les échanges sur les pratiques et les difficultés rencontrées lors des animations
- ▶ Approfondir et consolider les méthodes d'animation en binôme
- ▶ Soutenir les animateurs au sein d'une équipe dynamique

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- ▶ Maîtriser l'organisation des Ateliers
- ▶ Identifier le rôle de chacun (animateur, délégué départemental et régional, accueillant, équipe de pilotage)
- ▶ S'approprier les méthodes d'animation en binôme et la répartition des activités
- ▶ Approfondir ses connaissances pédagogiques en s'appuyant sur le précis pédagogique et le diaporama
- ▶ Travailler les points pédagogiques sensibles relevés dans les évaluations
- ▶ S'entraîner à faire les liaisons et synthèses en fin d'activités
- ▶ Suivre le fil rouge dans le respect de la philosophie Prospect
- ▶ Savoir rédiger le livret compte-rendu d'un atelier

CONTENU :

- ▶ Le formateur bénévole UNAFAM membre de l'équipe de pilotage note les questionnements apportés par les animateurs Prospect à partir des expériences des ateliers co-animés, concernant le déroulement des modules, leur contenu et les problématiques soulevées.
- ▶ Travail interactif s'appuyant sur les outils pédagogiques mis à sa disposition (Précis Pédagogique, Diaporama, autres supports).
- ▶ Entraînement à l'animation d'activités posant problèmes lors de mises en situation

PUBLIC :

Les bénévoles animateurs ateliers d'entraide Prospect

DUREE :

1 journée

MODALITÉS :

Il est recommandé aux animateurs de suivre 1 journée de formation continue tous les 2 ans. L'ensemble de l'équipe d'animateurs est sollicitée chaque année pour participer à une journée de formation continue.

Inscriptions par mail (pas de fiche spécifique) auprès de Sophie Dacbert, Directrice formation : sophie.dacbert@unafam.org



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

SIEGE NATIONAL

12, Villa Compoint
75017 Paris
+33 (0)1 53 06 30 43
www.unafam.org

CONTACTS UNAFAM FORMATION

<p>Sophie DACBERT Directrice formation Sophie.dacbert@unafam.org 01 53 06 36 48</p>	<p>Francois Pilet Président de la commission formation francois.pilet@live.fr</p>
	<p>Lucie Adenot Assistante de formation lucie.adenot@unafam.org 01 53 06 36 42</p>